

Ligue Nord-Pas de Calais-Picardie

Projet de Compte rendu d'assemblée générale 2012

Le 26/01/2013

À la maison départementale du sport de Wimille

Présents :

Alain Magnin
Jean Stoclin
Nathalie Devigne
Jean-claude Bouville
Pierre Pruvost
Marc Tiberghien
Freddy Verhaghe
Thierry Picque
Didier Devin
Vincent Deryckère
Frédéric Vailland
Albert Delepierre
G Lotte
Pierre Giret
Pierre Godvin
Michèle Melin (CROS)
Grégory Ribéry
Jean Herbé
François Despatures
Sylvie Picquendar
Alain Mackelberghe

Excusés ayant donné pouvoir :

Daniel Wasselin
Hubert Queval
Guy Lépinay
Bertrand Ringot

Excusés :

François Ribaud de Gineste
Jean Claude Dessenne
Valérie Olivier (DRDJSCS)
Dominique Dupilet (CG Pas de Calais)
Bernard Faucon (président de la FFCV) représenté par Pierre Giret

Nombre de membres présents 11

Nombre de membres représentés 13

Le quorum de 8 membres représentant 36 voix étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Lecture du rapport moral
 - Présentation du compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2012 et du budget prévisionnel (voir annexes)
 - Rapport ETR
 - Remise des récompenses aux pilotes
 - Questions diverses
 - Elections
 - Questions diverses après élection
- La séance a débuté à 10h00

Rapport moral

Présenté par Alain Magnin, Président

Voir Annexe1

Compte de résultats

Présenté par Freddy Verhaghe, Trésorier

Voir Annexe2

Approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel

Présenté par Freddy Verhaghe

Voir Annexe3

Approuvé à l'unanimité

Rapport ETR

Présenté par Thierry Picque, responsable ETR.

Satisfaction des regroupements des Comités Départementaux pour la préparation aux compétitions.

Cela se traduit par une amélioration des résultats au CFJ.

Remise des récompenses aux pilotes

Des bons Décathlon 50, 40 et 30 euros sont remis pour les bons résultats des pilotes minimes, cadets et juniors au classement de ligue.

Voir Annexe4

Questions diverses

Suivi des cotisations des clubs ;

La cotisation des clubs est de 25€.

Certains clubs ne paient pas, d'autres paient deux années en une fois.

Le trésorier malgré des relances n'obtient pas la régularisation demandée.

Le Président annonce qu'il ne sera versé aucune subvention au titre du CNDS aux clubs qui n'auront pas réglé leurs cotisations.

Déplacement au CFJ 2014 qui aura lieu à Leucate.

Une évaluation du transport pour ce déplacement est d'environ 1000€ pour un fourgon et sa remorque rien que pour le déplacement. Il faut ajouter à cela les frais d'hébergement et de restauration ainsi que les inscriptions. Ces sommes vont représenter un sérieux frein à la participation des pilotes de notre ligue.

Il ne faudra pas compter sur des aides du CNDS pour cette compétition, mais la FFCV sera avisée de ces difficultés et sollicitée financièrement.

Solutions à étudier

- Regroupement des matériels pour un transport en camion.
- Regroupement pour un transport en bus ou minibus pour les pilotes et accompagnateurs

Les entraîneurs souhaiteraient pouvoir effectuer un ou deux entraînements sur le site de Leucate avant le championnat. Cette disposition est réalisable si la date retenue de la compétition se trouve dans la période des vacances scolaires pour notre zone.

Il faut interroger Amaury Lequette qui a en charge le calendrier sportif de la FFCV.

Alain Magnin a déjà demandé au CNDS une prise en charge financière pour cette préparation qui a été refusée. Cela l'étonnerait que la réponse ait changé, car les subventions enregistreront pour les années à venir plutôt une tendance à la baisse.

Monsieur Giret nous communique quelques informations de la FFCV.

L'assurance va augmenter de 25% ce qui devrait avoir une incidence de plus 5€/ licence

Nomination du nouveau DTN, Daniel Chareyron dès le 4 février.

CFJ 2013 du 9 au 11 mai 2013 à Pleneuf Val-André.

CFJ 2014 pressenti du 1 au 4 mai 2014 à Leucate.

Décision de la FFCV de la règle suivante :

1 pilote ne pourra concourir que dans une seule classe en championnat de France.

Intervention de Madame Michèle Melin du Comité Régional Olympique Sportif.

Axes de développement qui peuvent aider à la demande de subventions :

Sport et Santé.

Demande de Label Développement Durable « droit de Faire figurer les anneaux olympiques sur nos documents »

Point de vigilance pour la pratique du char à voile dans les espaces classés en zone Natura2000.

Les subventions étant globalement en baisse, il faudra trouver des partenaires privés afin de participer au développement de l'activité.

Rappel

Le CROS peut apporter son appui sur des problèmes juridiques et les formations.

Renouvellement des dirigeants

Nombre de poste à pourvoir : 12

Membres candidats 12

Alain Magnin

Jean Stoclin

Freddy Verhaghe

Alain Maekelberghe

Pierre Giret

Thierry Picque

Didier Devin

Jean Claude Dessenne

Jean-claude Bouville

Pierre Pruvost

Daniel Wasselin :

Hubert Queval

Sont élus à l'unanimité

Alain Magnin

Jean Stoclin

Freddy Verhaghe

Pierre Pruvost

Alain Maekelberghe

Pierre Giret

Thierry Picque

Didier Devin

Jean Claude Dessenne

Jean-claude Bouville

Pierre Pruvost

Daniel Wasselin

Hubert Queval

Président

Vice -président

Trésorier

Trésorier adjoint

Secrétaire

Secrétaire adjoint

Responsable de l'ETR

Responsable de la commission sportive

Médecin de la ligue

Questions diverses après élection du comité directeur

Didier Devin va consulter les volontaires afin de constituer la commission sportive pour la nouvelle olympiade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.